

FORMER POUR TUTORER

OPCO Mobilités accompagne les tuteurs et maîtres d'apprentissage

Dans le cadre du recrutement d'un alternant ou d'un apprenti, les entreprises sont tenues **d'assurer son tutorat**. Le rôle des tuteurs et maîtres d'apprentissage est primordial pour s'assurer de la bonne intégration de l'alternant ou de l'apprenti.

Dans cette perspective, OPCO Mobilités **met à disposition des entreprises « M-Tutorat » : une formation en ligne à destination des tuteurs et maîtres d'apprentissage**. Cet *e-learning*, financé par OPCO Mobilités, et **adapté aux entreprises de toutes les branches et à la RATP**, permet notamment aux salariés formés de démarrer leur tutorat efficacement ainsi que de construire le parcours d'apprentissage et le transfert de compétences adaptés aux tutorés.

Ce module de formation est :

- Ouvert à toutes les entreprises affiliées à OPCO Mobilités,
- Financé à 100 %.

Les bénéfices :

- Permettre aux tuteurs et maîtres d'apprentissage d'acquérir les compétences pour accompagner vos futurs alternants, de l'intégration jusqu'à l'obtention de leur diplôme,
- Faire bénéficier à vos salariés d'un appui personnalisé tout au long de la progression,
- Compléter le parcours de formation en accédant à des ressources complémentaires,
- Module 100 % e-learning : permet d'adapter le calendrier de formation.

Depuis sa mise en ligne, c'est ainsi **17 600 tuteurs** qui ont été formés grâce à OPCO Mobilités.

Pour en savoir plus : <https://www.opcomobilites.fr/entreprise/sinformer-sur-les-dispositifs/le-tutorat>